L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 AOUT 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 21 AOUT 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix modiqué de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Jolie maison cottage située No 168 rue Johnson. Aussi, au No 339 rue Johnson à 10 heures a. m., un lot de meubles de maison.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR LE SHERIF—Propriété de valeur amé liorée dans le Deuxième District.

Les paroisses dites Floridiennes de la Louisiane.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte de la Louisiane, on la verra, à sa partie inférieure, divisée en deux parties inégales par le Mississippi, qui coule du nord-ouest au sud-est. Les paroisses riveraines du fleuve, formées de terres d'alluvion, plus basses que lui, mais protégées contre ses envahissements par des terrassements appelés levées, sont considérées comme les plus fertiles de toutes. C'est sur elles, par conséquent, que semblerait basé tout l'avenir agricole de l'Etat. Nous croyons que, sous ce rapport, on se trompe. La prospérité de la Louisiane lui viendra d'ailleurs, des paroisses qui, à l'ouest comme à l'est, s'éloignent du grand cours d'eau.

Les premières, peuplées tout d'abord, sont livrées à la grande culture unique, qui perd tous les jours, de son crédit et de sa valeur. C'est dans les secondes que l'on rencontre les vrais agriculteurs, ceux qui font de la petite culture, variée, du fermage proprement dit, et ne méritent pas du titre de fermier. A l'ouest, ces rules et sensés producteurs se sont établis le long et, surtout, au-delà du Têche, au fond des Attakapas, dans les paroisses Calcasieu, St-Landry, Vermilion, Sabine. Ils cherchent, avant tout, à se suffire et ils réussissent, dans ces régions, l'élevage qui y fleurissait autrefois et qu'on a eu le grand tort d'y abandonner. Les meilleurs d'entr'eux sont ceux qui sont arrivés, depuis quelques années seulement, parce qu'ils ce confinent aux régies adoptées dans les pays de fermage d'où ils viennent et échappent ainsi aux préjugés, aux traditions, aujourd'hui surannée, de nos campagnes. Nous en avons souvent entretenu nos lecteurs. Ils n'ont besoin ni de nos conseils ni de notre appui; ils font assez bien leurs affaires eux-mêmes.

Nous voulons parler en ce moment, de la partie sud-est de l'Etat, de ce que l'on appelle les paroisses Floridiennes; des deux Félicitas, est et ouest, d'Est Baton-Rouge, de Livingston, de Washington, de Tangipahoa, de Ste-Hélène, de St-Tammany.

Mais, avant d'aller plus loin, constatons un fait curieux, que l'on n'a pas assez remarqué et que nous faisons un devoir de relever: l'existence—non sur les bords du fleuve, mais à égale distance de ses rives, à l'ouest et à l'est,—de deux centres de population d'origine française, ayant conservé les idées, les mœurs, la langue de la mère-patrie—le premier, sur le Têche, appelé jadis le petit Paris, maintenant appauvri, attristé, peut-être parce qu'il a eu la faiblesse d'oublier un peu son origine, depuis la guerre;—l'autre, sur la rivière Amite, nommé la "colonie française" ou la "côte joyeuse", qui a conservé fidèlement ses anciens us et coutumes, son ancienne gaieté, et partage sa vie entre le travail et le plaisir. Chaque habitant y est un petit fermier, cultivant ses cannes, son maïs, son avoine, son riz, ses pommes de terre, quelquefois son carré de coton; élevant ses chèvres, ses moutons, ses cochons, ses bêtes à cornes et ayant à sa portée plus de bois qu'il n'en peut abattre et brûler en cinquante ans; en un mot, un véritable village de France, transplanté au fond de la Louisiane. C'est, peut-être, le coin de notre Etat où l'on entend le mieux ce que l'on appelle le fermage, qui donne la véritable indépendance, le repos, le bien-être, le sommeil, ne dépense presque jamais rien et est à même de faire, à chaque instant, de petites économies.

C'est une contrée bénie que les paroisses Floridiennes! On y peut tout cultiver—les fruits et les légumes, les orangers et la vigne, les céréales et le coton. C'est principalement, dans l'élevage que cette heureuse région pourrait réussir. Les paturages y sont d'une richesse étonnante. Le sol y étant plus élevé que dans le sud-ouest, les moutons y échappent au piétain; ils y engraissent à vue d'œil et donnent une laine aussi abondante que d'excellente qualité.

Nulle part, probablement, on ne récolte de meilleur foin naturel, que l'on coupe pour la nourriture des troupeaux. L'avoine et le sorgho, c'est-à-dire — les deux meilleurs aliments connus pour les bêtes à cornes et les animaux de trait — y viennent merveilleusement. Quant aux porcs, on les y laisse, les trois quarts du temps, en liberté: ils errent dans les forêts, où ils trouvent amplement de quoi se nourrir et engraisser.

Les paroisses Floridiennes sont un paradis pour le bétail, en général—chevaux, mulets, bêtes à cornes, moutons, chèvres. Toutes les races chevaline, bovine, ovine, porcine, s'y mêlent, y grandissent, y grossissent, sans rien coûter au propriétaire, et en lui rapportant de beaux revenus. On vante beaucoup les prairies du Colorado, de l'Iowa, de l'Illinois, de l'Ohio, du Texas; elles ne valent pas celles de la contrée dont nous parlons; en outre, elles sont exposées, l'hiver, à des froids rigoureux, à des neiges qui couvrent la terre pendant plusieurs mois et, l'été, à d'affroyables ouragans—deux fléaux inconnus au sud de la Louisiane.

On pourrait croire qu'il ne s'agit que d'un coin de terre, d'une étendue insignifiante, pouvant à peine contenir quelques milliers d'habitants. C'est, au contraire une vaste contrée; elle part des rives orientales du fleuve, s'en va, sur une grande largeur, retrouver les frontières de l'Etat du Mississipi et les bords du Golfe, à l'est et au sud-est, et comprend huit énormes paroisses, dont les deux dernières—Washington et St. Tammany, sont, si nous ne nous trompons, aussi vastes que les Attakapas.

Les immigrants devraient y affluer par centaines de mille, et les boettiaux, en ouvrir le sol par millions de têtes. Il suffirait même de la vue de ce qui s'y passe pour engager les étrangers à venir y planter leur tente. Nulle part, on ne trouve de plus beaux bœufs, de meilleures vaches laitières, de moutons porteurs d'une plus riche toison. Ce ne sont pas les moyens de communication qui manquent; le pays est sillonné de nous ne savons combien de cours d'eau, presque tous navigables, et traversé par des chemins de fer qui conduisent, soit à la métropole du sud, soit dans les principales villes du nord et de l'ouest. Partout il y a des marchés dont l'accès est facile, et où l'on trouve pour ses produits de bons débouchés.

Quels obstacles peuvent donc s'opposer à l'essor de cette presqu'incomparable région, et surtout au développement de l'élevage dans son sein? Nous avons beau chercher, nous n'en trouvons aucun. Nous sommes dans l'erreur: il en existe un grave: l'absence d'ambition des habitants, qui se trouvent bien où ils sont et se sommeillent, et n'aiment pas à faire parler d'eux au loin. Raisonnent-ils juste? Nous ne le croyons pas, et nous nous imaginons qu'une cinquantaine de mille bons travailleurs et cinq ou six cent mille têtes de bétail de plus ne troubleraient guère leur félicité. Il est possible que la richesse ne fasse pas le bonheur, mais, ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle lui nuit assez rarement.

Loterie de la Louisiane.—Voilà que de nouveaux noms viennent s'ajouter à ceux déjà publiés, des personnes auxquelles la fortune a souri. En effet, au dernier tirage mensuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane, tous ceux qui ont gagné un lot, gros ou insignifiant, relativement, se sont fait connaître immédiatement à la compagnie, et se sont fait mettre en possession des sommes qui leur était échues. Hier, ainsi que des avis qu'on lira plus loin, le disent, ce sont des personnes domiciliées à l'étranger qui ont fait valoir leurs réclamations, et la compagnie, toujours empressée à remplir ses engagements vis-à-vis le public, a versé entre les mains des ayant-droit ou de leurs fondés de pouvoir, les lots gagnés en partie ou en totalité.

LES CABARETS EN FRANCE.—Dans le compte rendu de la dernière séance de l'Académie de Médecine, de Paris, nous avons vu que la consommation du vinage avait émis le vœu de voir diminuer le nombre des cabarets. Voici, à ce sujet, une intéressante statistique: Il résulte des chiffres officiels que le nombre des cabarets, qui était, en 1869, de 366,607, a suivi, depuis, la progression suivante: en 1882, on en comptait 376,520; en 1883, 402,504; en 1884, 415,329, et, en 1885, 421,112. A Paris seulement, il a été ouvert 252 nouveaux débits de vin depuis le commencement de la présente année. Il convient d'ajouter que, depuis quelque temps, les faillites vont grand train dans ce commerce.

UNE EXPOSITION VINICOLE INTERNATIONALE A PARIS.—Il va s'ouvrir, prochainement, à Paris, une exposition vinicole internationale. Placée sous le patronage du ministre de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, l'exposition comprendra deux parties distinctes.

La première section sera consacrée aux liquides eux-mêmes. Elle contiendra non seulement des échantillons de tous les vins, mais encore des spécimens de tous les objets et accessoires servant à la fabrication, à la manipulation et au commerce des vins. Le rapprochement des procédés de viticulture et de vinification employés dans les divers pays fournira évidemment les éléments d'études comparatives des plus intéressantes.

La seconde section de l'exposition comprendra deux subdivisions. Dans la première figureront des travaux techniques sur les différentes maladies de la vigne et la démonstration des différents modes de traitement qui y sont opposés. La deuxième subdivision, ou exposition orale, comprendra des conférences pour lesquelles de nombreux œnologues ont promis leur concours et qui auront trait principalement aux maladies de la vigne.

Bien que l'exposition vinicole internationale soit due à l'initiative privée, le gouvernement a voulu lui donner es quelque sorte un cachet officiel en instituant des récompenses spéciales, non pour les produits, mais pour les travaux scientifiques et culturaux. L'Algérie prend une grande part à cette exposition, et l'on s'attend à ce que la viticulture de notre grande colonie profite, dans une large mesure, des résultats de ce concours.

L'exposition vinicole internationale aura, d'ailleurs, l'avantage de cimenter de nouveaux rapports entre les producteurs et les acheteurs marchands, et d'aider ainsi à la rivité des affaires.

UNE CAMPAGNE CONTRE LE THÉ.—Nous extrayons ce passage de la revue des sciences de la *Liberté* du 7 août:

"Quelques médecins anglais entreprennent en ce moment une campagne contre le thé. S'ils réussissaient, ce serait presque une révolution dans le monde commercial, car l'importation de cette substance est, en Angleterre seulement, de 100,000 tonnes, dont près de 80,000 sont consommées dans le Royaume-Uni. La France n'en emploie que 500 tonnes et peut donc être considérée comme désintéressée dans la question. Le thé est une boisson délicieuse dont l'arome est beaucoup plus délicat que celui du café. Le bon thé est un produit complexe composé d'une feuille de l'arbuste à thé enrduiant une fleur parfumée, et son infusion est un véritable nectar. Mais de toutes les boissons aux logues, c'est la plus perfide. Le peuple qui absorbe le plus de thé est le peuple chinois, et il doit à cette particularité sa décrépitude physique. La théine est un alcoloïde dont on ne connaît aucun bon effet: elle met les nerfs dans un état d'irritabilité jalousée et de sensibilité maladive, qui conduit à une sorte d'hébétement. L'Anglais échappe généralement à cet effet pélétère par suite du volume considérable de nourriture qu'il absorbe et des quantités de matières grasses dont il remplit son estomac. Le thé saponifie ces dernières et ses effets toxiques sont neutralisés. Mais il n'en est pas de même pour les femmes, aussi nombre de médecins attribuent à la théïne une partie des maladies qui affligent en Angleterre le sexe féminin. Ce qui est évident, c'est que les Anglaises doivent la longueur si remarquable de leurs dents à l'usage du thé, lequel agit comme astringent sur leurs gencives. Nous avons, en Europe, un arôme dont la fleur séchée produit également une infusion savoureuse et absolument exempte de propriétés toxiques, c'est le tilleul. Récoltée par des mains lubabiles, séchée sans précaution, exposée dans les officines à des contacts nauséabonds, la fleur de tilleul ne nous est connue que comme une médecine. C'est un tort: elle possède un arome qui la rend propre à donner une excellente boisson d'agrément et à constituer comme digestif un véritable produit alimentaire, au même titre que le thé."

L'EMPRUNT ET LES TRAVAUX DE PARIS.—Grand remue-ménage, depuis quelques jours, à la direction des travaux, à l'Hôtel de Ville.

L'émission prochaine de l'emprunt de 250 millions devant laisser disponibles, pour être employées tout de suite, des sommes relativement importantes, on commence à exhumer des cartons les plans et les devis des travaux projetés qui, les premiers pourront être mis en chantier. Il y a là tout un triage à faire pour parvenir à satisfaire, dans la mesure du possible, aux désirs de la population, sans oublier les exigences des services établis, comportant l'exécution de travaux urgents, le tout subordonné aux volontés formellement exprimées par le conseil municipal.

Ajoutons, à titre de curiosité, qu'il n'existe pas moins de 1,500 projets de travaux divers, grands ou petits, qui pourraient faire l'objet d'autant d'entreprises à lancer à bref délai, si l'on ne craignait pas de manquer d'argent.

Or, avec le produit de l'emprunt qui va être émis, on ne pourra guère donner suite qu'à dix ou douze grands projets, dont les travaux pourront être commencés au cours de la campagne d'hiver.

On fait les plus grands efforts à la préfecture de la Seine pour faire bénéficier dans une large part les services des eaux à l'emploi des fonds qui vont se trouver disponibles.

M. Alphand voudrait que, dans moins de deux ans, à partir de ce jour, la ville de Paris fût en mesure d'augmenter de cent mille mètres cubes par jour la quantité d'eau de source à distribuer pour les besoins domestiques.

LES HANNETONS ET L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE.—On écrit, de Berne, le 4 août, au *Journal des Débats*:

Dans le canton de Zurich, il existe une loi obligeant les propriétaires, sous peine d'amende, à fournir deux litres de hannetons, l'année où ces coléoptères apparaissent nombreux. C'est le gouvernement qui se charge d'annoncer que l'année est celle des hannetons et les propriétaires savent ce qu'ils ont à faire. Or, l'année 1886 a bien été signalée comme une année à hannetons, mais on n'en a vu que fort peu; cela n'empêche pas que les autorités communales sont obligées de réclamer les deux litres de coléoptères ou à fulliger des amendes. La chose paraît drôle; l'amende est de 30 c., les frais d'inscription 50 c., d'huissier 30 c.: total, 1 fr. 10 c. A ce compte on pourrait faire venir du dehors le précieux scarabée, afin d'éviter les conséquences de cet excès de bureaucratie.

La presse zuricoise s'amuse de la chose, et la *Nouvelle Gazette*, de Zurich, raconte qu'un propriétaire au désespoir, qui, avec deux aides, n'avait trouvé que 12 hannetons, s'est vu obligé d'envoyer son monde cueillir au dehors afin de se procurer la quantité prescrite.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption:

La *ferme*, voilà un simple mot et une chose toute naturelle que la Louisiane du sucre et du coton ne connaissait guère hier on ne connaissait que par ouï dire, par lecture de journaux ou par souvenir des premiers temps de la colonisation, alors que le *Pionnier* lui même, journal de la seconde heure, n'existait pas encore à Napoléonville, pas plus que Napoléonville, ou que Labadieville. La *ferme*, alors, appartenait à l'Europe lointaine ou à l'Ouest américain. Et nous, Louisianais de la seconde période agricole et sociale, bien qu'essentiellement agriculteurs et n'ayant que la sucrerie pour fabrique, nous possédons, non sans orgueil et sans gloire, la plantation très riche ou l'habitation très vaste. Car l'habitation, ainsi nommée parce que nous l'habitions, avait communément les proportions de la grandeur, de l'étendu et de la vaste culture, comme aussi, vous le savez, les raisons plus ou moins admissibles, mais généralement admises, de l'unique culture. Ici, selon la nature du sol ou son niveau, c'était la canne à sucre introduite en Louisiane par les Pères Jésuites; là, c'était le coton qui blanchit les champs à terre rousse; plus bas c'était le riz qui aime l'eau; plus haut, par les Attakapas d'un terrain roulant, là où la prairie des vaillies jaunes étend son immense tapis de verdure, c'était le troupeau de bœufs qui naissent, paissent et se multiplient comme en liberté. On était en ces temps, pour nous servir des mots connus, sucrier, cotonnier, rizier, vacher ou *troupeautier*. Mais l'habitation, fort rarement, pour ne pas dire jamais, contenait toutes ces richesses réunies. La variété y manquait. Quand au sol, il se cultivait peu, ou par les petits, qui se rapprochaient le plus du *fermier* et de la ferme par la modicité du domaine, par le genre de travail et de culture, par la variété des produits et par la simplicité des habitudes. Car ces *petits* dérisoirement nommés *habitacots*, mais ayant conservé les mœurs des anciens ou des vieux, Acadiens ou autres, produisaient, ordinairement, chez eux, pour eux et par eux-mêmes, en famille et plus souvent sans esclaves, tout ce qui pouvait suffire à leurs besoins assez modérés et à leur existence assez modeste, mais heureuse vraiment. Aux Attakapas, dont le nom est sauvage, mais où les hommes sont bons chrétiens, il n'y a point encore fort longtemps de cela, la ménagère honnête et laborieuse tissait elle-même la cotonnade et savait en habiller convenablement la famille créole. Ce n'était peut-être pas le temps des farandes, mais les habits étaient meilleurs et duraient plus longtemps. Le gouverneur Mouton et d'autres n'en eurent point honte. Nous avons vu le gouverneur A. B. Roman en enlotte de cotonnade bleue. Mais la petite habitation, semblable à la *ferme*, disons-nous, donnait selon le travail du chef, selon l'intelligence de la ménagère et selon la coopération ou le concours des enfants, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à la vie du campagnard, même davantage, puisque les grands ont commencé par être petits et que l'esclavage du noir n'est étendu partout. En tout cas, alors et dans les conditions de la *ferme*, le *maïs* ne manquait point à la petite habitation, les pommes de terre et les patates douces étaient augmentées cultivées, le jardin et le potager existaient, et les arbres fruitiers fleurissaient autour de la maison, tant pour l'ombrage que pour le dessert. On avait le cheval et le bœuf qui labourent, la vache qui donne le lait et le beurre, la basse cour toute fourrilliante où les poules, les canards et les dindons sont l'utile et le superflu. Le coq, messager du soleil levant, sonnait son clairon royal. Et s'il y avait une épicerie ou une *grocerie* dans le voisinage, avec ses balances et ses poids honnêtement contrôlés et inspectés par des officiers publics, l'épicier ne faisait guère fortune avec la graisse ou le *lard* qu'il vendait aux habitants d'alentour. Ces habitants, aussi intelligents que les fermiers de l'Ouest et d'ailleurs, élevaient et engraissaient eux-mêmes les utiles mamifères que le paysan français nomme respectueusement ses *messieurs*, car ils ne travaillent pas. Il en résultait sans grands frais et sans peine, par la seule vertu du maïs et du glands, de la graisse, du petit salé, du boudin, du jambon, des saucisses et des têtes de cochon. Et l'on n'était pas malheureux avec tout cela. Point de famine et point de privations. Un travail ordinaire suffisait. Et les taxes, en ces jours de bonne administration ne nous pouvaient point que la richesse publique est en raison inverse de l'énormité des taxes. Répétons aussi que le *maïs* était la base sur laquelle reposait la prospérité de l'habitation ou de la *ferme*.

Car, tout bien considéré, cela était la *ferme*.

Et lorsque les journaux du jour, ceux qui s'occupent plus de bonne politique que de mauvaise, l'*abeille* entre autres, nous parlent d'agriculture, de culture variée et d'immigration sérieuse, jettent de temps en temps un coup d'œil de complaisance et de satisfaction louisianaise sur les Attakapas et sur l'Ouest de notre Etat qui lutte courageusement pour la vie et pour le bonheur, c'est assurément à la *ferme* qu'ils s'intéressent, à la *ferme* qui est leur objectif, à la *ferme* réalisée ou en voie de réalisation sur une grande échelle par les paroisses St. Martin, St. Landry, Lafayette, Vermilion, Calcasieu et autres.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines, du 14 août:

Bien chaude, la semaine qui vient de passer. Les planteurs désirent de la pluie.

—La moisson du riz est commencée à Pointe-à-la-Hache; c'est M. P. Vinet qui est le pionnier. Encore une fois, notre paroisse a fourni le premier riz de la saison.

—Pointe à la Hache—c'est l'opinion générale—a été, cette semaine, sonnise à des chaleurs extraordinaires. Le soleil darde ses rayons sur le chemin et y produit une température intolérable, étant les planteurs, sans exception, demandent-ils de la pluie à grands cris. Quelques bonnes ondées feraient un bien énorme aux récoltes et rafraîchiraient l'atmosphère brûlante. Dans quelques jours, la coupe du riz sera générale.

—A Buras, après trois jours de beau temps et d'une brise fraîche du Nord-est, les pluies ont recommencé. Les orangers, atteints par le froid, ont donné signe de vie et la sève y revient vigoureuse. Dans quelques années, nous aurons autant d'oranges qu'auparavant. On nous rapporte même que M. W. S. Reddick, qui habite à quelques milles au-dessus du Port Jackson, aura une petite récolte d'oranges.

—La barque française, "Courrier du Pacifique", capitaine Daniel Angeron, partie de Colon, depuis dix-neuf jours, était arrivée aux Cayettes le 6, au soir, et y avait jeté l'ancre.

L'inspecteur de quarantaine, le Dr Thomas fut envoyé à bord pour y visiter les malades et en prendre soin. Il y trouva le maître d'équipage, Hendé, dangereusement malade, ainsi que quatre autres, un passager et trois hommes d'équipage. Ils paraissaient être atteints d'une fièvre paludéenne d'un caractère dangereux, mais il était trop tard pour que le Dr prît un diagnostic satisfaisant; il se borna à ordonner que le navire descendît à la quarantaine d'en bas du fleuve, où il fut renfloué, le lendemain matin, 7 du courant.

Le Dr Thomas fit, ce jour-là, son inspection quarantenaire à Port Eads; il a trouvé Hendé très dangereusement malade, mais les autres patients allaient mieux. Après un examen minutieux, il conclut qu'il n'y avait réellement que des cas de fièvre paludéenne, et il fit son rapport en conséquence.

Comme le navire venait d'un port où règne la fièvre jaune, l'idée générale était que c'étaient des cas d'épidémie. C'est ce que rapporta, de son côté, le Dr McShane, qui avait visité les malades avec intérêt. Quelque temps après, Hendé mourut et le Dr. McShane déclara que c'était de la fièvre jaune. Cependant, le Dr Aby fut appelé à la station; il examina les malades et, après examen, il décida positivement qu'il n'y avait pas de fièvre jaune, mais une fièvre paludéenne bien caractérisée.

Le "Courrier du Pacifique" avait sept passagers et quatorze hommes d'équipage, en partant de Colon; huit tombèrent malades au route-non passager et sept hommes d'équipage.

Le navire n'avait pas de médicaments propres à traiter les patients et, si la traversée avait duré plus longtemps, il aurait perdu plus d'hommes. Les malades sont maintenant hors de danger. Quant à Hendé, il a été enterré près de la station de la quarantaine.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 19 août:

Plaquemines a déjà fait des expéditions de riz. Les moissonneurs demandent $1 50 par jour et la nourriture; les planteurs protestent et disent qu'ils ne peuvent payer ce prix. Ici, à St. Bernard, on ne paie qu'un dollar de salaire, probablement à cause de la proximité de la ville, où les travailleurs abondent.

—La récolte de riz de l'habitation Story a un superbe aspect, vue du rivage. Si le grain mûrit à temps, les propriétaires feront de l'argent, cette saison.

Plusieurs planteurs de riz en veulent revenir à la vieille faulx à rateau, à la place de la moissonneuse. On pense que cette machine ne peut bien fonctionner que sur les terrains élevés, le long du fleuve.

—On a fait à tort courir en ville le bruit de l'existence de la fièvre jaune.

La rumeur provient de ce que le Dr Aby, médecin de la quarantaine, a déclaré qu'il y avait à bord de la barque "Scotia," qui est ancrée à la Passe à l'Outre, un cas probable de fièvre jaune. La barque "Scotia" vient de Colon. En supposant que le rapport fût fondé, il n'y aurait absolument aucun danger. Le navire est isolé, et le Dr Holt, président du Bureau de Santé, est allé l'inspecter.

—M. Frémaux, de la Nouvelle-Orléans, a été chargé, par le Bureau des cimetières nationaux de dresser le plan et les devis du nouveau chemin de Chalmette.

La transmission de la force par l'électricité.

L'*Abeille* a reproduit, à différentes dates, des articles de journaux de Paris sur les expériences de M. Marcel Deprez, et elle a annoncé mercredi dernier, que dans la séance du 2 août, l'Académie des Sciences, de Paris, avait entendu le rapport de M. Maurice Lévy sur ces expériences.

M. Lévy a communiqué aux journaux de la capitale l'important document, où, pour la première fois, la découverte de M. Deprez est expliquée et commentée comme il convient.

M. Maurice Lévy rappelle que les expériences du transport de la force à l'œil et Paris entreprises par M. Marcel Deprez, sous les auspices de MM. de Rothschild, ont pour objet de résoudre le problème suivant:

Prenant 200 chevaux de force motrice à la station de l'œil sur la ligne du Nord, les transmettre électriquement à la gare de la Chapelle et à 56 kilomètres de distance, avec un rendement industriel de 50 0[0].

La force motrice doit être fournie à l'œil par deux machines locomotives, et transmise à aide d'une seule machine dynamo-électrique génératrice. Elle doit être recueillie à Paris par deux machines dynamo-électriques réceptrices. Par des raisons indépendantes de la volonté de M. Marcel Deprez, et exposées à la fin de ce rapport (pièce annexe No 4), une seule de ces deux machines ayant été prêtée, on ne peut recevoir à Paris que 50 chevaux en un consommant 100 à l'œil.

Les expériences préparées avec le concours d'une commission de savants et d'ingénieurs se poursuivent depuis le mois de novembre 1885.

M. Maurice Lévy rappelle ensuite qu'il a été désigné, le 14 avril 1886, pour faire partie d'une seconde commission, ayant pour objet de constater les résultats obtenus; c'est au nom de cette commission que le rapport est rédigé.

M. M. Lévy rend justice, tout d'abord, à la générosité persistante de MM. de Rothschild, qui ont mis à la disposition de M. Marcel Deprez tous les capitaux dont il pouvait avoir besoin. Le rapporteur fait un historique très intéressant des causes, des inaucces d'abord constatées ceux-ci provenaient en partie de tâtonnements dans la fabrication des anneaux de la machine génératrice de l'œil. M. Marcel Deprez ne s'est pas découragé un instant; après chaque épreuve, il a courageusement reconstruit ses appareils, essayé de nouveaux mêtaux, jusqu'à ce qu'enfin il obtînt quelques résultats précis.

M. Maurice Lévy explique alors, longuement, les expériences qui ont été faites par les ingénieurs électriciens du du chemin de fer du Nord pour vérifier le rendement obtenu; elles le 24 mai, ne signaient comme s'il fallait utiliser une chute d'eau, l'importance de la découverte de M. Deprez était telle que M. Maurice Lévy s'exprime ainsi:

Quelle que soit la nature de la force dont on dispose le fait qu'on peut ainsi transporter instantanément cent soixante chevaux du lieu à 56 kilomètres de distance en tirant un rendement industriel de 50 0[0] et en ne dépensant pas une vitesse de deux cent dix huit tours à la génératrice et cela avec continuité, sans fatiguer les machines, constitue un résultat extrêmement remarquable. Il était difficile de s'attendre et que le devoir de la commission est de signaler hautement.

M. Maurice Lévy continue son rapport en démontrant, très clairement, la valeur des travaux de M. Deprez; il arrive enfin à des conclusions dont voici les plus importantes:

1. On peut affirmer aujourd'hui la possibilité avec une seule génératrice et une seule réceptrice, de transporter à une distance de 56 kilomètres une force industriellement utilisable de 52 chevaux avec un rendement de 45 0[0] sans dépasser un courant de 10 ampères, une vitesse angulaire de 200 tours à la minute ou une vitesse périphérique de 7 m. 50 par seconde.

Si on tient compte de la force absorbée par les frottements et autres résistances passives, par les cuivoles et les appareils disposés en vue de faciliter l'expérience, il faudra tirer des meilleures proportions à adopter pour les organes de transmission toutes choses qui n'existeraient pas dans les applications industrielles qui peut être, dès à présent, que, dans la pratique, le rendement sera très voisin de 50 0[0].

2° Le fonctionnement des machines est au moins aussi satisfaisant par sa régularité et sa continuité.

Depuis le mois de février, on a marché moyennement pendant douze heures par jour et jusqu'à neuf heures sans échauffement grave, sans brûlure de fil, sans étincelles aux balais.

M. Maurice Levy dit encore:

En terminant, la commission, au nom de la science et de l'industrie adresse ses chaleureuses félicitations à M. Marcel Deprez pour les admirables résultats qu'il a obtenus. Elle exprime à M. les baron de Rothschild sa vive reconnaissance pour l'inépuisable générosité avec laquelle ils ont doté cette gigantesque entreprise.

Voilà un double hommage auquel tout le monde s'associera.

COURS DE GÉOGRAPHIE.—Nous terminons aujourd'hui—dit le *Figaro*—notre cours de géographie par à peu près dû à de nombreux anonymes; quelques-uns des envois qui nous ont été faits portent des signatures, et nous serions enchantés de les citer si on ne les comptait par centaine. Donc, remerciements à tous et arrêt de la série.

—Tulle—

Tulle est le vêtement qui vous rend le corps aise.

—Trivas—

L'art des chemins de fer des cousons nous priva

—Simoc—

Garde-toi bien de croire aux lettres anonymes.

—Leo—

Haine to nous pourrons d'un pas rapide on lent.

—Jussey—

O ciel! ôte ses voix à l'âne si brûllard!

—Alenjon—

Allant son droit chemin, le cœur et l'esprit l'or-[ment

—Laval—

Ma hyène, dit Hédel, voyez ce qu'elle avale.

—Ouérot—

Guerre et malédiction à toutes les dents croisées.

LA RECONSTRUCTION DU PONT NEUF.—Un pas décisif vient d'être fait dans l'exécution des travaux pour la reconstruction partielle du pont Neuf de Paris.

On a achevé, dernièrement, de poser l'assise de pierres qui amène hors de l'eau la troisième pile, dont la reconstruction a dû être reprise, comme on sait, jusqu'aux fondations.

En même temps, on avait tenu des matériaux tout prêts, et on s'est empressé de poser les pierres de côté de cet ouvrage, afin de mettre la construction à l'abri au cas où le niveau des eaux de la Seine viendrait à augmenter.

On peut donc, désormais, travailler hors de l'eau. Cet abri que l'entreprise va maintenant être menée rondement.

On commencera, sous peu, à placer les cintres pour la reconstruction de la partie amont démolie de la troisième arche. Les deux arches du milieu ayant été cintrées récemment, on avait répandu le bruit que le côté aval du pont menaçait de s'écrouler. Il n'en est rien. Si ces deux arches sont aujourd'hui soutenues par des cintres et de solides étais, c'est uniquement par excès de prudence, pour faciliter les travaux que l'on exécute en sous-œuvre pour consolider encore les piles intermédiaire du côté aval du pont.

Le cocher Matifou a ses heures facétieuses.

Par exemple, il dit qu'il n'aime pas conduire du monde aux courses.

—Voir des chevaux s'esquinter à courir?.... Ça pourrait donner à Cocotte de mauvaises manières!

Décédé, hier, vendredi 20 août 1886 à 11 heures du matin, à la paroisse St Charles, FLORENT FORTIER, à l'âge de 74 ans et neuf mois. Ses parents, amis et connaissances ainsi que ceux des familles Fortier et Labranche, de son fils Alcée Fortier, de ses gendres Neville Lebeuf, feu Edward Roman, Alfred Fortier et Edward Labreton sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui (samedi) à 10 heures A. M. de sa dernière résidence No. 198 rue Villeré entre Dumaine et St-Philippe.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1sepPP

SALON ACME,
Nos. 9 et 11 Rue Royale.
A la demande de nombreux amis et clients le propriétaire de cet établissement, aussi connu et si populaire, M. Hy. Langhetée, a été décidé à rouvrir le restaurant fermé cet été. Il servira à ses clients à des prix très raisonnables, tout ce que le marché renferme de plus délicat. 21 août 1f

Avis.
$25,000.
Nouvelle-Orléans, 19 août 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wells Fargo & Co. Bank of San Francisco, Cal., un cinquième du billet No. 35,621, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le Mardi, 10 août 1886 et que le montant lui a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co. New Orleans, La.
21 août—2f PP

Avis.
$25,000. Nouvelle Orléans, 17 août 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque de Wells Fargo et Cie San Francisco, California, un cinquième du billet No 35 631 tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt cinq Mille Piastres, le mardi, 10 août 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
CHAS SANTANA.
Commis au change, Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans. Lne. 21 août—2f PP

Avis.
$25,000. Nouvelle Orléans, 17 août 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque de Wells Fargo et Cie San Francisco, California, un cinquième du billet No 35 631, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt cinq Mille Piastres, le mardi, 10 août 1886 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
WM A S MOORE
Courrier de la New Orleans National Bank
21 août—2f PP de la Nlle-Orléans Lne

Avis.
$6,000. Nouvelle Orléans, 17 août 1886
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de N Smith Fort Monroe, Va deux cinquièmes du billet No 57 915, tirage à numéro simple Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane cinquièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres le mardi 10 août 1886 et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la compagnie
C A PARDUE
Agent du Southern Express Co
21 août—2f PP Nlle Orléans, Lne

Avis.
$6,000. Nlle Orléans, 11 août 1886
LES soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un cinquième chacun du billet No 57 915 tirage à numéro simple, Classe H de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi 10 août 1886, et que les montant leur en ont été promptement payé par présentation des dits cinquièmes au bureau de la compagnie.
MME M BRODERICK
28 rue Prieur
JAS J CLINCHEY
21 août—2f PP coin Clara et Perdido, ville

Avis.
$6,000. Nouvelle Orléans, 10 août 1886.
LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte de W H Wade Hill Mass. Assmb par l'intermédiaire de l'agent du Southern Express Co Montgomery Ala, Jno M Mason Kansas City Mo et Bank of Commerce, Kansas City, Mo., un cinquième chacun du billet No 14,325 tirage à numéro simple, Classe H de la Loterie de l'Etat de la Louisiane cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Six Mille Piastres le mardi, 10 août 1886 et que les montants ont été promptement payés sur